



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2015 TABLE DES MATIÈRES

1. <i>Ouverture</i>	1373
2. <i>Dépôt du certificat de convocation du directeur général</i>	1373
3. <i>2015 12 257 Ordre du jour</i>	1373
4. <i>Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2016.</i>	1374
5. <i>Présence et période de questions</i>	1374
6. <i>2015 12 258 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016</i> <i>1374</i>	
7. <i>2015 12 259 Avis de motion « Règlement de taxation et tarification pour l'exercice</i> <i>financier 2016</i>	1374
8. <i>2015 12 260 Adoption des activités d'investissement pour 2016</i>	1374
9. <i>2015 12 261 Levée de la séance extraordinaire</i>	1375

Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 9 décembre 2015, à 19h30, présidée par le maire monsieur Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Émilie Groleau
Monsieur Jacques Ménard
Madame Nicole Pinsonneault

Monsieur Yvon Desrosiers
Monsieur Ronald Bergeron
Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général par intérim, monsieur Roland Gascon

Il est ordonné par résolution comme suit :

1. Ouverture

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et après avoir constaté la légalité de la convocation et le quorum, il ouvre la session

2. Dépôt du certificat de convocation du directeur général

Le directeur général par intérim dépose le certificat de l'avis de convocation ainsi que le certificat de l'avis public annonçant la tenue de la présente assemblée.

3. 2015 12 257 Ordre du jour

1. Ouverture de la session extraordinaire
2. Dépôt du certificat de convocation du directeur général
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2016



5. Période de questions.
6. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016
7. Avis de motion « Règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2016 »
8. Adoption des activités d'investissement pour 2016
9. Levée de la session extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par monsieur le conseiller Ronald Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit de la séance extraordinaire du 9 décembre 2015 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

4. Présentation par monsieur le maire du budget pour l'exercice financier 2016

Monsieur le maire présente le budget pour l'exercice financier 2016.

5. Présence et période de questions

Aucune question n'est posée.

6. 2015 12 258 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
APPUYÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
ET RÉSOLU;

QUE soient adoptées les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, lequel budget prévoit des revenus et des dépenses équilibrés de 1 036 910 \$.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE

7. 2015 12 259 Avis de motion « Règlement de taxation et tarification pour l'exercice financier 2016

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Desrosiers que le règlement concernant la taxation foncière et la tarification des services pour l'année 2016 sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente de ce conseil.

8. 2015 12 260 Adoption des activités d'investissement pour 2016

Considérant que pour 2016 la municipalité investira un montant de 50 700\$ en rechargement sur certains chemins municipaux;

IL EST PROPOSÉ par; la conseillère Nicole Pinsonneault
APPUYÉ par; le conseiller Jacques Ménard
ET RÉSOLU;

QUE le *Programme d'activités d'investissement* pour l'année 2016 soit adopté.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ



9. 2015 12 261 Levée de la séance extraordinaire

ATTENDU que l'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yvon Desrosiers
APPUYÉ par madame la conseillère Émilie Groleau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance extraordinaire du 9 décembre 2015 soit levée, il est 20h45.

VOTE POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉ

Bernard Marion, maire Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.	Roland Gascon Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim
--	---

